

Ville de Douarnenez - Vœux aux acteurs locaux

Vendredi 6 janvier 2012

Allocution de Philippe Paul, sénateur-maire

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Responsables associatifs,

Mesdames et Messieurs les Acteurs économiques et sociaux,

Mesdames, Messieurs, Chers Douarnenistes,

Je suis très heureux de vous retrouver ce soir et de vous présenter, en mon nom et au nom du Conseil municipal, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Que 2012 vous permette, ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers, de mener à bien des projets qui vous tiennent à cœur, qu'ils soient personnels, professionnels ou associatifs, et qu'elle vous apporte beaucoup de satisfactions dans tous les domaines.

En ces temps incertains, source d'inquiétudes pour bon nombre de nos concitoyens, comment ne pas souhaiter également, que nul ne demeure au bord du chemin et que les valeurs de fraternité et de solidarité, auxquelles nous sommes tous particulièrement attachés, ici à Douarnenez, continuent à s'exprimer pleinement.

* * *

Temps incertains, inquiétudes : je ne saurais poursuivre plus longtemps mon propos sans revenir sur les nouvelles craintes hélas apparues ces dernières semaines sur le front de l'emploi avec le placement en redressement judiciaire de l'entreprise Lagassé Communications et Industries.

Ce mois de janvier sera déterminant pour le devenir du site et de ses salariés.

Depuis que j'ai eu connaissance des difficultés de la société, je suis notamment en contact

régulier avec le Cabinet du Ministre de l'Industrie, Eric Besson, avec la Préfecture et EADS.

Avec Rémi Bernard, président de la Communauté de communes, nous participerons le 16 janvier à une réunion organisée par Monsieur le Préfet et destinée à faire le point sur ce dossier.

Il est difficile d'en dire plus pour l'instant, tout comme il est parfois délicat de communiquer en temps réel sur les démarches initiées, mais sachez que ma vigilance et ma détermination sont totales pour parvenir à une issue qui, par une reprise de l'entreprise, préserve au mieux l'activité et l'emploi.

Plus largement, et pour faire écho à une idée aussi avancée par les organisations syndicales, je suis favorable à une réactivation de la cellule de revitalisation économique du bassin d'emploi. Nous l'avons évoqué lors du dernier Conseil communautaire. Je me propose de le faire avec Monsieur le Préfet.

Nous ne devons nous priver d'aucun levier, d'aucun moyen susceptible de contribuer à maintenir l'emploi et, mieux, à en créer.

Pour autant, les problèmes de Lagassé Communications et Industries, et les inquiétudes légitimes qu'ils suscitent, ne doivent pas occulter le dynamisme dont font preuve bon nombre d'acteurs économiques locaux, quelle que soit leur taille, quelle que soit la nature de leur activité.

Le "Dz Mag" s'attache au fil des numéros à mettre ce dynamisme, cette réalité de terrain en avant.

Plus que jamais, nous devons continuer à nous mobiliser pour rendre notre territoire encore plus attractif, voire séduisant.

Il n'aura échappé à personne, je pense, que nous ne sommes pas un carrefour, un point de passage obligé sur des axes majeurs de communication.

Il est donc essentiel de valoriser notre territoire, de le faire connaître à l'extérieur en mettant en avant nos atouts liés bien évidemment à la mer mais pas uniquement.

Nous avons en effet une main d'œuvre qualifiée et il existe des réussites nombreuses qui montrent clairement qu'il est possible d'entreprendre et de se développer sur le Pays de Douarnenez.

C'était le sens du rendez-vous organisé au printemps dernier au Sénat, en lien avec l'Association des Cadres Bretons, qui a permis aux conserveurs locaux et à l'Association des artisans fabriquant le véritable Kouign Amann de Douarnenez de présenter leurs produits à des prescripteurs nationaux.

Pour l'anecdote, depuis ce rendez-vous, le Kouign Amann, fourni par un de nos producteurs, figure à la carte du restaurant le Crabe Marteau à Paris, dans le 17ème arrondissement.

* * *

Ces derniers mois, la Communauté de communes s'est donné les moyens de mieux communiquer. La Ville n'est pas en reste, notamment avec l'entrée en service du nouveau site Internet, programmée pour la fin du mois. Il sera à votre disposition et à votre service avec pour ambition d'être une vitrine pour notre ville et de faciliter les démarches des administrés. N'hésitez pas à faire part de vos suggestions pour l'alimenter.

Tout est... perfectible !

* * *

La fin d'année 2011 a aussi été marquée par la décision des administrateurs de la Classe Mini de confier à Douarnenez l'organisation des éditions 2013 et 2015 de la Mini-Transat, la transat 6,50.

Notre cité n'avait pas accueilli cette compétition majeure depuis 1991.

Cette désignation est le résultat d'un travail de fond mené depuis de nombreux mois par l'ensemble des acteurs de la filière nautique douarneniste dont le savoir-faire et les compétences, en particulier dans l'organisation de grands évènements, ne sont plus à démontrer.

Merci et bravo à eux !

La Ville s'est bien entendu associée à cette démarche et continuera à le faire.

La confiance ainsi accordée par la Classe Mini ne peut que conforter notre ambition nautique et notre volonté d'en faire un axe fort de notre développement futur.

Nous l'avons toujours dit et revendiqué !

C'est également un plus en termes de notoriété et d'attractivité pour Douarnenez et la perspective de retombées économiques et touristiques non négligeables.

* * *

Faire vivre cette ambition nautique suppose de disposer d'infrastructures adaptées.

Un nouveau projet de Centre nautique a ainsi vu le jour. Les installations actuelles, construites voici 40 ans, ne sont plus synonymes d'un accueil agréable et fonctionnel des publics concernés. Il convient tout autant d'améliorer les conditions de travail, et de sécurité, du personnel.

Parallèlement, sont prévus le déplacement du Bureau du Port de plaisance à la Maison du Nautisme et la réalisation d'une étude d'aménagement de la Pointe de Tréboul avec la question du devenir des locaux actuels du Bureau du Port.

Je rappelle qu'une étude est en cours pour la sécurisation et le maintien à l'année des pontons dans le chenal.

La procédure de délégation de service public pour l'exploitation de l'aire de carénage est, quant à elle, en voie d'être relancée.

Je ne m'attarderai pas sur les péripéties juridiques qu'a connues ce dossier au cours de l'année écoulée. Je tiens simplement à rappeler la finalité de la démarche qui est de proposer aux usagers, à coût égal, un dispositif souple et réactif qui réponde à leurs attentes, dispositif difficilement compatible avec l'organisation du fonctionnement du port de plaisance.

Ces différents projets ont été soumis à concertation, tout particulièrement avec les acteurs nautiques. Ils continueront à l'être.

Le Port du Rosmeur n'est pas oublié dans notre action, puisque nous avons sollicité du Département l'autorisation de conduire une étude de faisabilité de l'installation d'un ponton lourd dans le prolongement de la digue. Cette étude sera l'occasion de savoir, enfin, si, techniquement, il est possible ou non de développer de la plaisance sur le site, sans, je tiens à le dire, toucher aux activités de pêche et de commerce existantes.

* * *

Autre projet d'envergure, le projet de salle polyvalente à dominante spectacles et d'adaptation du bâtiment des Halles avec maintien de l'activité commerciale.

Je ne doute pas que tous ici, ou presque, nous sommes attachés aux Halles.

Elles représentent effectivement une part de l'histoire de notre cité.

Faut-il pour autant les figer dans leur configuration actuelle ?

Pour ma part, je ne le crois pas.

Et j'ai le sentiment que nombreux sont les Douarnenistes qui estiment qu'il faut faire "quelque chose" pour ces Halles, sous-utilisées et à la configuration aujourd'hui inadaptée,

et plus largement pour le centre-ville de Douarnenez en proie à une certaine désaffection.

De même, est admise la nécessité de doter la ville d'une salle polyvalente d'une certaine jauge, pouvant recevoir des spectacles dans de bonnes conditions tant pour le public que pour les artistes.

Un tel équipement a aussi vocation à accueillir des séminaires d'entreprises, des assemblées générales d'associations. La demande existe : à nous de savoir la capter.

La localisation un moment envisagée au Drevers ou à proximité des locaux de la Communauté de communes ne tenant pas, et prenant également en considération nos possibilités financières, j'ai souhaité travailler l'idée d'une implantation aux Halles, tout en veillant, j'insiste bien sur ce point, au maintien de l'activité commerciale sur le site lui-même, comme en extérieur.

A ma demande, la SAFI a donc réalisé une pré-étude qui a conclu à la faisabilité de l'opération.

Cette pré-étude a été présentée au Conseil municipal le 27 octobre.

Puis, après une péripétie juridique, là encore, quelque peu dilatoire, le Conseil a donné son aval le 16 décembre au projet et à la recherche de subventions.

Le projet, ou plutôt la démarche devrais-je dire, puisque rien n'est arrêté, a successivement été présenté aux commerçants des Halles, puis aux commerçants ambulants des abords des Halles.

Il le sera à toute personne intéressée lors d'une réunion publique que j'organiserai ici même prochainement.

Nous entrerons ensuite dans une phase active d'élaboration du projet. Toutes les parties intéressées pourront bien évidemment s'exprimer et proposer.

L'objectif est de faire vraiment de cet ensemble culturel et commercial un lieu de vie qui puisse faire venir et revenir des visiteurs au centre-ville, de le dynamiser en générant de l'activité, de parvenir à terme à y attirer de nouveaux commerces.

Notre centre-ville en a besoin !

Je ne sais si l'idée est "fumeuse", comme je l'ai entendu. Elle a le mérite d'exister, d'être sur la table et ouverte à la discussion.

Et je voudrais que me soient épargnés les leçons de morale, les discours sur la méthode, sur la manière de conduire un projet. Ce ne sont pas celles et ceux qui en parlent le plus et le plus fort qui sont toujours les mieux inspirés.

* * *

Ce projet des Halles, ceux du Centre nautique et du Centre Gradlon à Pouldavid figurent parmi ceux retenus par la Communauté de communes dans le projet de Contrat de territoire à soumettre au Conseil général.

Un Contrat de territoire qui, depuis quelques mois, se construit enfin dans l'écoute et la concertation au plan communautaire et qui permettra, je l'espère, d'obtenir du Département des financements conséquents à l'appui de ces projets structurants.

L'objet d'un tel contrat doit être un soutien fort à des projets majeurs ou à des initiatives qui n'entrent pas dans les programmes classiques du Conseil général.

Sinon, pourquoi contractualiser ?

Je ne doute pas que notre conseiller général, Erwan Le Floch, saura faire preuve de vigilance le moment venu.

* * *

Soutenue par une recherche déterminée de concours financiers, cette accélération dans les investissements est rendue possible par le redressement, nécessaire et incontournable, de

nos finances, par leur sécurisation auxquels nous avons consacré la première partie du mandat.

Tout en ne procédant à aucune hausse des taux communaux des impôts locaux depuis notre arrivée en mars 2008, et grâce à une gestion rigoureuse et à un effort partagé par nos partenaires, nous sommes engagés dans un processus vertueux de désendettement.

Entre 2007 et 2010, notre dette par habitant est passée de 1 468 euros à 1 378 euros, soit une réduction supérieure à 6%.

Dans le même temps, la dette des communes de 10 à 20 000 habitants a progressé de 2%, passant de 931 à 950 euros.

Mais comme vous pouvez le constater, la différence avec la moyenne de la strate demeure importante.

Une vigilance d'ensemble, accompagnée d'une attention soutenue à nos charges de fonctionnement reste donc, et restera pour longtemps encore, de mise.

* * *

Malgré cette situation financière tendue, nous sommes parvenus à lancer différents travaux ces trois dernières années, seuls ou avec le concours de la Communauté de communes.

Travaux dans les écoles, au niveau des équipements sportifs (appelés à se poursuivre avec ceux prévus aux stades Xavier Trelu et de Pénity), sur le patrimoine religieux, sur l'Ile Tristan...

Travaux d'embellissement de la ville, avenue de la Gare, rues Duguay-Trouin et Louis Pasteur, ou à Ploaré, rues du Père Maunoir et Pen ar Menez.

Ces travaux, qui portent à la fois sur la voirie, sur les réseaux et sur l'éclairage public,

rendent notre cité plus agréable à vivre, et renforcent la sécurité des piétons et des automobilistes.

Je rappelle que cette approche globale a permis à la Communauté de communes, qui dispose désormais de la compétence voirie, d'être distinguée début décembre par l'association Prévention routière. L'écharpe d'or lui a été décernée dans la catégorie des communes et groupements de communes de 10 à 50 000 habitants.

La presse s'est fait l'écho cette semaine de bon nombre de ces aménagements réalisés en 2011. Ils sont nombreux et conséquents. D'autres sont à venir en 2012.

Si l'ensemble de ces opérations doit permettre à chacun de trouver sur Douarnenez les équipements et services dont il a besoin au quotidien, le tout dans un cadre plaisant, j'ai bien conscience que, malgré les efforts consentis, il y a encore beaucoup à faire et que les attentes sont nombreuses.

Soyez toutefois assurés de la volonté de la Municipalité et de celle de l'ensemble des services municipaux, que je tiens à remercier de leur disponibilité et de leur implication quotidiennes auprès des Douarnenistes, d'essayer de répondre aux mieux à ces attentes et de satisfaire vos demandes.

* * *

Mesdames, Messieurs,

Vous l'avez certainement appris ou lu, la Ville a voté son budget primitif pour cette année dès le 16 décembre.

Ce vote, et celui des subventions aux associations, ont rompu avec une pratique qui voyait le budget voté au mois de mars et les subventions en avril ou en mai.

Cette modification du calendrier permet de donner plus de lisibilité aux services pour leur fonctionnement comme pour la mise en œuvre des projets.

Elle permet, de même, aux associations de connaître le montant de l'aide municipale pour l'année à venir. Ce qui ne peut que faciliter la préparation de leur propre budget et la gestion de leur trésorerie par un versement plus tôt dans l'année de la subvention.

Des associations dont je souhaite souligner une nouvelle fois le rôle essentiel dans l'animation de la ville, dans la création de lien social, sans oublier leur contribution à la notoriété de Douarnenez par les événements qu'elles organisent ou les compétitions auxquelles elles participent.

Merci à leurs responsables et à leurs très nombreux bénévoles.

* * *

Pour revenir au budget, du fait de son alignement sur l'année civile, nous devons voter un budget supplémentaire au mois de mars, ne serait-ce que pour intégrer les résultats 2011.

Je l'ai dit à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire : ce budget 2012 répond à une triple volonté :

- volonté de gestion saine et rigoureuse de nos finances. Comment pourrait-il en être autrement dans le contexte de crise économique mondiale et d'indispensable maîtrise des dépenses qui s'impose à nous, comme il s'impose à l'Etat, à l'ensemble des collectivités et organismes publics ?
- volonté de développement et d'ouverture de la ville sur l'extérieur, témoins les principaux projets d'investissement que j'ai évoqués. Douarnenez bouge, attire de nouveau. Il était temps... Grand temps... Nous devons inlassablement continuer à œuvrer pour amplifier ce mouvement.
- volonté d'amélioration de la vie quotidienne des Douarnenistes, avec une exigence de solidarité envers les plus démunis. L'ouverture lundi prochain de l'épicerie sociale tend, entre autres, à répondre à cette exigence.

Je relève, et me réjouis, que malgré les reproches dont d'aucuns l'ont couvert, ce budget ne s'est heurté qu'à trois votes négatifs.

Preuve que nos choix ne doivent pas être si mauvais...

* * *

Voici un an, en ouverture de la cérémonie des vœux, je vous faisais part de mon refus de baisser les bras après la décision du prestataire retenu de renoncer à reprendre le camping du Bois d'Isis.

Je ne m'étendrai pas sur les raisons avancées à l'époque par ce prestataire, sauf, peut-être quand même, pour attirer l'attention sur l'image qui peut être donnée de Douarnenez à travers des démarches d'opposition systématique et stérile à des projets.

Il est sain, il est nécessaire que les opinions s'expriment, que le débat s'instaure. Nous sommes en démocratie. Mais il faut aussi savoir raison garder, faire preuve de lucidité et de mesure, en évitant de tomber dans l'excès ou la caricature.

Toujours est-il que ce projet de confier la gestion du camping à un professionnel dont c'est le métier n'a pas été abandonné.

Sollicité, le groupe Huttopia a accepté de s'intéresser de nouveau au dossier puis de s'y investir. Je l'en remercie !

Les gérants du camping, Monsieur et Madame Hibon, sont parmi nous ce soir. Je voudrais leur souhaiter la bienvenue et indiquer que le site rouvrira ses portes avant l'été, renforçant et diversifiant d'autant notre offre d'hébergement touristique.

La beauté de la baie, notre richesse patrimoniale, le Port-Musée, l'Île Tristan, les événements culturels ou nautiques qui jalonnent l'année constituent autant d'atouts pour le tourisme.

Alliés à un potentiel d'hébergement intéressant, ces atouts nous incitent à solliciter un classement en "commune touristique", synonyme d'une reconnaissance de notre capacité à accueillir nos visiteurs dans de bonnes conditions et d'une meilleure visibilité.

Je forme le vœu, Monsieur le Président de la Communauté de communes, qu'au cours de cette année 2012, nous parviendrons, enfin, à mener à bien cette démarche que vous avez relancée, à ma demande.

Je souhaite également que nous puissions avancer sur le dossier de l'unité de séchage des algues vertes.

Que nous le voulions ou pas, les algues vertes constituent un phénomène récurrent sur notre secteur.

Phénomène récurrent et désagréable qui suscite régulièrement l'intérêt des médias avec, trop souvent, des conséquences dommageables dans l'opinion publique sur l'image de la Baie de Douarnenez, et sur son attrait touristique, pourtant indéniable !

Ce n'est plus possible !

Une plage fermée, ne serait-ce qu'une journée, sera toujours mentionnée. Sa réouverture le lendemain, hélas non !

C'est pourquoi, plutôt que de stigmatiser telle ou telle profession, il est préférable de travailler à réduire l'ampleur de ce phénomène. C'est ce à quoi s'emploient l'Etat et les collectivités territoriales.

Mais les actions engagées ne produiront que progressivement leurs effets. Dans l'immédiat, il est donc important que cette unité voie le jour.

* * *

Par les expositions qu'il organise, par les collections qu'il abrite, le Port-Musée contribue à

la dynamique touristique de Douarnenez, à sa notoriété.

Aussi, je suis heureux d'avoir convaincu l'Etat de s'engager plus en avant dans le financement de la restauration des bateaux.

Suite à un rendez-vous au Ministère de la Culture, la Direction générale des patrimoines délèguera dès cette année des crédits spécifiques qui permettront la mise en place d'un plan pluriannuel.

La contribution de l'Etat et de la Région devrait être de 100 000 euros par an. Ce soutien accru est à relever en période de raréfaction de l'argent public. Il ne pourra qu'être bénéfique à la sauvegarde de la collection.

Concernant toujours notre patrimoine maritime, nous étions nombreux, très nombreux même, à assister fin août à la mise à l'eau du langoustier à voile, le "Skellig".

Cette forte affluence témoigne de notre attachement à une démarche portée par des bénévoles, à un savoir-faire et à un patrimoine dont nous pouvons être fiers et qui nous sont enviés.

Nous serons tous très heureux, à n'en pas douter, de voir ce bateau, devenu en quelque sorte l'ambassadeur de la Ville, naviguer cet été, en particulier lors de la prochaine édition du Festival "Temps Fête", rendez-vous incontournable fédérant tant d'énergies pour le plaisir de tous.

Que l'Etat et la Région aient accepté, sur ma proposition, de donner un coup de pouce à la poursuite des travaux d'aménagement du bateau constitue une reconnaissance du travail accompli par ces bénévoles, un encouragement.

* * *

Mesdames, Messieurs,

Je disais tout à l'heure que Douarnenez bouge. Le développement de la zone commerciale de Tréboul en est une illustration.

Ce n'est pas la seule. La zone du Drevers accueillera dans les mois à venir de nouvelles activités.

De même, des équipements sortent de terre ou vont le faire bientôt : le futur centre de secours, porté par le SIVU, et la future maison de l'enfance, portée par la Communauté de communes, à Ploaré. De son côté, la Poste s'apprête à implanter un centre de tri du courrier à Bréhuel.

Nous travaillons également en étroite concertation avec la direction du Centre hospitalier, l'Etablissement Public Foncier Régional, et l'Agence régionale de santé à la requalification d'un ensemble comprenant les sites de l'ancien hôpital, de l'ancienne école Sainte-Elisabeth-Saint-Anges et de l'ancienne clinique du Clos.

Se profile d'ores et déjà, sur une partie, la construction d'une résidence seniors de 104 logements.

Les enjeux sont importants pour le site lui-même bien sûr, pour les activités qu'il pourrait accueillir, mais plus largement aussi pour l'aménagement urbain de l'ensemble de ce secteur.

Puisque j'évoque le Centre hospitalier, je tiens à réaffirmer ma grande vigilance sur l'avenir de cet établissement, et de la mission de service public qu'il exerce sur le Pays de Douarnenez, le Cap-Sizun et la Presqu'île de Crozon.

S'il est important qu'il s'intègre dans une stratégie de territoire en étroite collaboration avec le Centre hospitalier de Cornouaille à Quimper, je m'attache à ce qu'il conserve son autonomie et bien sûr des services opérationnels qui répondent aux besoins et aux attentes de la population. Ce sont des points que je réaffirme régulièrement au directeur de l'Agence régionale de santé, Monsieur Gautron, que je rencontre dans quelques jours.

* * *

Abordant tout à l'heure notre richesse patrimoniale et touristique, j'ai brièvement cité l'Ile Tristan. Au terme de mon propos, je ne peux manquer de revenir rapidement sur la visite qu'avec Claudine Brossard, adjointe à la culture, nous avons effectuée le 8 décembre à Morcenx dans les Landes, à Monsieur Pierre Cassou, admirateur passionné de Cora Laparcerie.

Née à Morcenx en 1875, actrice, directrice de théâtre, Marie-Caroline Laparcerie, plus connue sous son prénom de scène de Cora, a épousé en 1901 Jacques Richepin.

Aujourd'hui âgé de 82 ans, Pierre Cassou a, au fil des ans, constitué une collection de tableaux, de documents et d'objets portant sur cette grande comédienne du premier quart du 20ème siècle, décédée en 1951 et qui repose, auprès de Jacques Richepin, dans la petite chapelle de l'Ile.

Pierre Cassou a émis le souhait qu'à sa mort, une bonne partie de cette collection rejoigne Douarnenez et l'Ile Tristan, que Cora Laparcerie retrouve, comme il le dit lui-même, sa maison.

Il s'agit d'un legs d'une grande valeur patrimoniale, d'une grande émotion, pour la Ville et qui donne encore plus de relief à notre projet, qui suit son cours, de mise en valeur de l'Ile Tristan.

Un grand merci à Pierre Cassou pour ce geste généreux et désintéressé !

* * *

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

J'ai sans doute été un peu long dans mon propos.

Mais il m'a semblé important de pouvoir vous apporter un certain nombre d'informations sur l'action municipale, sur la politique, qu'avec celles et ceux qui m'accompagnent, et que je remercie une nouvelle fois de leur soutien, de leur confiance et de leur fidélité, nous mettons

en place chaque jour au service des Douarnenistes.

En vous réitérant mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour 2012, et avant que nous n'échangions au cours d'un moment, que je souhaite avant tout convivial, je tiens à vous adresser mes sincères remerciements pour votre implication et votre engagement dans notre ville.

Par votre activité, qu'elle soit économique, sociale, publique, associative, ou personnelle, vous faites vivre Douarnenez, vous animez Douarnenez. Soyez-en vivement et chaleureusement remerciés !

Merci pour Douarnenez !

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Bloavez Mad !

* *
*